Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213502784-20261110-V_DEL_2026_099-DE

Saint-Grégoire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2026

Date de convocation : 3 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le neuf novembre, à 20h00 , les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Grégoire, convoqués conformément aux articles L.2121-10 à 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en mairie, sous la présidence de REMOISSENET Laëtitia.

Etaient présents :
REMOISSENET Laëtitia, DU MOTTAY Éric, PASQUET Nathalie, GUYOT Jean-Yves, AMELOT Delphine, DUCIEL Christine, AMPIGNY Joby, CHUBERRE Philippe, SIMON Didier, CHAMART-LEJEUNE Marie-Hélène, PERROT Olivier, GREIVELDINGER Jacques, LORHO Mathieu, POSTEC Christelle, LE BOURHIS Sandra, DE VERGIE Guillaume, ROUX Émeline, BABES Anca, LOCATELLI Sandrine, PEDRON Jordane, DEFRANCE Matthieu, MAIER Charles, ALIAGA Marie, BADEA Sabina

Absent(s) excusé(s) :
GALLIER Maxime (Mandataire REMOISSENET Laëtitia), VINET Liliane (Mandataire PASQUET Nathalie), MOREL Christian (Mandataire BABES Anca), BENOIST Florence (Mandataire AMELOT Delphine), CHARDINNE-DELISLE Laurène (Mandataire DU MOTTAY Éric)

PASQUET NATHALIE a été nommé(e) secrétaire de séance.

N° V_DEL_2026_099 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - EAU DU BASSIN RENNAIS - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES D'EAU POTABLE - EXERCICE 2025

(Rapporteur : CHUBERRE Philippe)

***VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2224-5, D. 2224-1, L. 5211-39 ;*

***VU** les statuts de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, syndicat mixte compétent en matière d'eau potable, dont Rennes Métropole est membre ;*

***VU** le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) et le rapport d'activités de la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour l'exercice 2025, joints en annexe ;*

***CONSIDÉRANT** que la Collectivité Eau du Bassin Rennais exerce la compétence eau potable « de la source jusqu'au robinet » pour 75 communes, dont Saint-Grégoire, et qu'elle en rend compte chaque année ;*

***CONSIDÉRANT** que le rapport relatif à l'exercice 2025 doit être présenté au plus tard dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, soit avant le 31 décembre 2026 ;*

***CONSIDÉRANT** que ce rapport, destiné à l'information des usagers, n'appelle pas de décision sur le fond mais donne lieu à un échange et à une prise d'acte ;*

***VU** la présentation en Commission Générale du 02 novembre 2026.*

Chers collègues,

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213502784-20261110-V_DEL_2026_099-DE

Le rapport 2025 retrace l'activité d'une collectivité qui compte **75 communes, 566 000 habitants** (+ 7 000 depuis 2024) et **253 106 abonnés** (+ 3 000).

Elle sera rejointe en 2026 par l'ensemble de Brocéliande Communauté. Voici les principaux enseignements, au regard de la délibération de l'an dernier.

Finances	Recettes 74,7 M€ ; dépenses 64,1 M€ (hors 5,6 M€ de restes à réaliser), dont 45 M€ d'investissement. Durée d'extinction de la dette : 5,4 ans.
Protection de la ressource	17 captages, tous dotés d'un périmètre de protection défini par arrêté préfectoral (indice de protection : 100 %). 967 ha propriété de la Collectivité (dont 6,5 ha acquis en 2025). Dépenses hors RH : 1,21 M€ (politique réglementaire), 0,68 M€ (politique volontaire) et 1,82 M€ (opération Terres de Sources : 133 agriculteurs, 9 328 ha engagés). Nitrates et pesticides restent des points de surveillance.
Production	28,3 M de m³ prélevés (+ 0,5 M) et 26,7 M de m³ produits ; rendement des usines : 95,3 %. 24,8 M€ d'études et travaux (usine de Rophémel, réservoirs, forages ; refonte des stations de pompage de Saint-Grégoire et Melesse).
Qualité de l'eau distribuée	100 % de conformité aux limites de qualité microbiologique et physico-chimique.
Distribution	4 587 km de canalisations ; 51,3 km renouvelés (objectif : 1,25 % par an, soit 58 km) ; 7,5 km d'extensions. 17,3 M€ d'études et travaux. Rendement du réseau : 89,8 % (90,9 % en 2024) ; 2,86 M de m³ de pertes (2,54 M en 2024), point d'attention.
Prix et solidarité	Prix TTC pour 120 m³ : 2,802 €/m³ au 1er janvier 2026 sur le périmètre historique, dont Saint-Grégoire (+ 2,8 %), soit 336,18 € la facture. Écart de facture (60 m³) entre communes ramené de 101 € en 2015 à 11 €. 10 premiers m³ gratuits pour les abonnés directs ; chèque eau de 20 € (18 418 bénéficiaires) ; 368 400 € de dépenses hors RH pour l'allocation eau.
Sobriété et changement climatique	Nouveau plan ECODO 2025-2030 : − 10 % de prélèvements et − 17 % de consommations d'ici 2030 (référence 2019). Consommation moyenne des logements : 61,2 m³/abonné/an (− 1,1 %). 1 558 élèves sensibilisés, 20 entreprises et 46 communes accompagnées, 117 000 € d'aides du fonds ECODO.
Recherche et développement	154 900 € (hors RH) : Chaire Eau et Territoires et, depuis 2025, Chaire Aliments et Bien manger (Fondation de l'Université de Rennes) ; travaux sur les pesticides, les PFAS et les sous-produits de chloration.

Le Conseil municipal, DÉCIDE de:

1°/ PRENDRE ACTE de la présentation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) et du rapport d'activités 2025 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, joints en annexe.

LE CONSEIL PREND ACTE

Fait à Saint-Grégoire le 10 novembre 2026

Le Maire,
REMOISSENET Laetitia

Secrétaire de séance,
PASQUET Nathalie